

ABONNEMENT.

En avant :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

Poste :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires.  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 53;  
A EWIG,  
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Décembre 1880.

Bulletin politique.

Le caractère propre de notre troisième République est, on n'en peut douter, une haine aveugle de toute morale et de tous sentiments religieux. Les libéraux de 89, que nos républicains modernes ont l'audace et l'hypocrisie d'appeler leurs « pères », réclamaient bien, dans leurs cahiers, la plus entière liberté de conscience, mais ils l'entendaient d'une toute autre façon que les Ferry, Bert, Brisson et autres libres-penseurs qui nous gouvernent.

« La liberté de conscience, disaient les libéraux de ce temps-là, ne consiste pas à persécuter toutes les religions, à proscrire la morale que prêche chacune d'elles, mais, au contraire, à accorder à toutes une égale protection en assurant aux unes la tolérance des autres. »

Aujourd'hui, la véritable religion d'Etat c'est la libre-pensée, religion qui a pour prêtres des sectaires dont l'intolérance est sans précédent comme sans égale.

On a commencé par crier : Guerre au cléricalisme ! mais on protestait d'un respect profond pour les dogmes et les croyances. Quand on a expulsé les religieux, dissous les congrégations, on s'est efforcé de faire croire que c'était dans l'intérêt même du clergé séculier. Quelle impudence ! On supprime, dans le budget des cultes, les subventions qui servaient à l'instruction des jeunes séminaristes ; on espère ainsi susciter d'insurmontables obstacles au recrutement du clergé. On chasse des hospices les Sœurs de charité, les prêtres des bureaux de bienfaisance, et pendant que M. le préfet de la Seine fait décrocher, briser et jeter en tas les christes et autres emblèmes religieux placés dans les classes des écoles primaires,

la Chambre des députés élabore des lois qui peuvent se résumer en ces deux chapitres : Dieu est chassé de l'enseignement ; La libre-pensée est la seule école morale que les républicains français reconnaissent.

Et les auteurs de ces entreprises, ridicules autant qu'odieuses, poussent l'audace jusqu'à prétendre qu'ils ne font qu'obéir « aux volontés du pays » ! Alors, la majorité des Français est athée ?

Sans doute, il serait hasardeux de dire que, parmi les catholiques, la très-grande majorité pratique tous les devoirs qu'impose cette religion ; mais on ne peut nier que les libres-penseurs ne soient en France une minorité plus qu'infime. De statistiques très-intéressantes, il résulte que, « sur dix mille naissances », il n'y a pas « trois cents enfants » qui ne soient présentés au baptême, que, sur « dix mille mariages », c'est à peine si l'on en compte « deux cents » purement civils et que, sur « dix mille enterrements », il n'y en a pas « cent » dans lesquels les prêtres de l'Eglise ne soient pas réclamés. La vérité est donc que presque tout le monde, en France, a des sentiments religieux. Ce ne sont que des habitudes, dira-t-on ! Admettons-le ; nos prétendus réformateurs ne savent-ils donc pas que rien n'est plus difficile à détruire qu'une habitude et que ce n'est pas en la froissant et la heurtant qu'on y peut arriver.

Non, le pays ne s'associera pas à cette guerre faite à Dieu.

En plaçant les conventionnels, ils ne songent pas que le clergé de France, après la Terreur, s'est retrouvé plus fort et plus populaire. Aussi, ne devons-nous pas trop nous inquiéter de la guerre que fait à nos croyances la troisième République. L'Eglise est une lime que, depuis dix-huit siècles, plus d'un serpent a tenté de broyer. Sachez-le bien, libres-penseurs qui nous gouvernez, vous n'y réussirez pas plus que vos devanciers. Mordez, mordez avec rage ; vi-pères ou boas, vous vous y userez les dents et vous aurez, à votre confusion, uniquement prouvé qu'elle est divinement trompée.

Chronique générale.

Voici le texte de la proposition de loi déposée par MM. Marion, Brelay, Guyot (Rhône), Greppo, H. de Lacretelle, Beauquier, etc., tendant à établir un impôt sur le revenu :

« Article unique. — Il sera établi, à titre extraordinaire, un impôt de 0 fr. 50 pour 400 fr. sur les revenus de toute nature, dont le montant annuel, totalisé, atteindra au moins 4,000 fr., suivant les déclarations des contribuables. Cette taxe s'élèvera à 0 fr. 25 0/0, par 4,000 fr. de revenu, jusqu'à ce qu'elle atteigne 3 0/0, maximum qui ne sera pas dépassé.

« Les déclarations faites à la mairie de chaque commune seront appréciées par les répartiteurs communaux, assistés du contrôleur des contributions directes ; elles devront porter :

- 1° Sur le revenu des propriétés bâties ;
- 2° Sur les bénéfices commerciaux et industriels ;
- 3° Sur le revenu mobilier provenant des rentes d'Etat françaises et étrangères, des obligations des départements et des villes et généralement de tous intérêts ou dividendes de valeurs mobilières françaises et étrangères ;
- 4° Sur les intérêts des créances hypothécaires et chirographaires ;
- 5° Sur les traitements, honoraires, appointements et produits des professions libérales et artistiques.

« Sont seuls exceptés de cet impôt : le revenu foncier et les salaires des ouvriers et domestiques des villes et des campagnes. »

Le décret fixant les élections municipales au 9 janvier 1881 a inspiré à la *Liberté* de tristes réflexions et des craintes fondées. Nous citons :

« La campagne des élections municipales est ouverte. Le mot d'ordre est déjà donné pour la conduire. On peut le caractériser par ces trois mots :

» Guerre au clergé ! Guerre à la magistrature ! Guerre au Sénat !

« C'est même le Sénat seul que l'on vise et qu'on veut atteindre, car aujourd'hui le Sénat est l'obstacle, et dès lors il est le plus grand ennemi. »

A Paris, à Londres, à Marseille, les Grecs s'attendent à une guerre presque immédiate, et le télégramme suivant, publié par *l'Intransigeant*, vient confirmer nos précédentes informations :

« Les jeunes filles de la colonie grecque fabriquent en ce moment de grandes quantités de charpie destinée aux blessés de la guerre turco-hellène, dont la déclaration paraît imminente.

« Le docteur Metaxas vient d'offrir 10,000 francs à la Société de la Croix-Rouge d'Athènes pour la formation d'une ambulance.

« Il n'est pas inutile de noter que le docteur Metaxas, chef politique de la colonie grecque, est l'ami particulier de Gambetta, avec lequel il est en relations constantes. »

Etranger.

ANGLETERRE. — On mande de Londres qu'il y a un complot fenian ayant pour but d'intimider la famille royale. Ce sont des menaces de mort adressées à la Reine, au prince de Galles, au duc d'Edimbourg ainsi qu'aux princesses et même aux jeunes enfants de la famille. Malgré toutes les précautions possibles, toutes les recherches les plus minutieuses, on ne peut arriver à découvrir l'auteur ou les auteurs de ces lettres comminatoires, mais on croit qu'en dehors de la ligue agraire il y a un conciliabule, sorte de comité secret à Dublin qui prend peu à peu la direction de la révolution en Irlande, et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FILLE DU REBOUTEUR

(Suite.)

CHAPITRE XII.

Catastrophe.

Thérèse n'eut garde de manquer au rendez-vous. Vers les six heures du soir, guidée par le moderne ermite, elle descendait la rampe escarpée de la côte de Grâce.

La tante Brigitte attendait, déjà sous les armes. On se dirigea sans désemparer vers la maison du docteur Cauvain.

Chose étrange ! cette demeure, d'ordinaire si riante, avait je ne sais quel aspect sinistre et de mauvais augure. Il en sortait un bruit confus, mêlé de voix fiévreuses et de douloureux gémissements. Quelques groupes stationnaient devant la grille toute grande ouverte ; quelques amis dans les allées du jardin, sur le sable desquelles se remarquait l'empreinte de piétinements nombreux. Il y avait une civière sur le perron. Les domestiques couraient çà et là, portant divers objets de literie, mais dans un grand trouble et comme ayant à peu près perdu la tête.

Nos trois visiteurs, tout d'abord étonnés, craignant que leur démarche n'arrivât mal à propos, s'étaient prudemment retirés à l'écart sous un berceau de clématites et de chèvre-feuilles.

Tout à coup Pascal Cauvain parut sur le perron, très-agité, très-pâle, et du geste congédiant les amis qui semblaient avoir attendu des nouvelles.

En leur répondant à voix basse, il les reconduisit jusqu'à la grille. Après lui avoir serré la main d'un air de commiseration plus ou moins cordiale, tour à tour ils se retirèrent.

Déjà le jeune médecin s'en retournait vers la maison.

La tante Brigitte se montra à l'entrée du berceau :

- Pascal... mon enfant... qu'y a-t-il donc ?
- Ma tante... monsieur l'abbé... mademoiselle Thérèse... Ah ! je me souviens... mais qui aurait pu prévoir ?... mon père... mon pauvre père... un grand malheur !

Il se cacha le visage dans les mains ; les sanglots avaient étouffé sa voix.

— Parle ! reprit la tante Brigitte après un silence ; explique-toi, mon ami... quel est-il ?

— Mon père était parti ce matin pour Pont-Audemer, et, malgré notre avis, sur un nouveau cheval, un cheval dangereux. Tout à l'heure, en redescendant la côte, ce cheval s'est emporté... une chute terrible !

- Ton père est blessé ?
- Oui.
- Dangereusement ?
- Si s'est cassé la jambe.
- Oh ! mon Dieu ! ce pauvre docteur... mais je veux le voir.

— Dans un instant, ma tante. La douleur, la fatigue... Il vient de s'assoupir... et moi-même, vous l'avouerez-je ? j'ai besoin d'un peu de répit pour me remettre.

Thérèse s'avança.

— Monsieur Pascal, demanda-t-elle timidement, cette fracture est donc bien dangereuse ?...

— Hélas ! oui, mademoiselle ! je crains beaucoup. Quant à mon père, son idée fixe est qu'il faudra lui couper la jambe !... et il veut que ce soit moi, moi-même qui pratique cette opération !... Ah ! rien que d'y songer, je me sens mourir !

— Monsieur Pascal, reprit la jeune fille avec plus d'assurance, je vous demande pardon de me prononcer ainsi, mais dans la famille Ysabeau c'est un principe traditionnel que jamais, hormis dans les cas de blessures par les armes à feu, jamais une amputation n'est nécessaire.

Étonné, Pascal regarda Thérèse.

— On s'y connaît, dans la famille Ysabeau, déclara la tante Brigitte.

Le vieux prêtre ajouta :

— On a l'expérience qui provient de la tradition,

et ce je ne sais quoi d'inexplicable que Dieu parfois donne à ses élus !

Enhardie par cette double approbation, Thérèse insista :

— Pourriez-vous m'expliquer, monsieur Pascal, la nature particulière de cette fracture ?

Ce n'était plus une jeune fille qui parlait ; c'était un médecin.

Pascal répondit :

— Je n'aurai pas besoin de recourir à des termes scientifiques, mademoiselle. Un mot de mon père suffira : « C'est, vient-il de nous dire, c'est une fracture exactement semblable à celle du père Leday. »

— Eh bien ! dit-elle, cette fracture, mon père et moi nous l'avons réduite... et, grâce à Dieu, le père Leday marche comme auparavant.

Le vieux prêtre avait levé les yeux au ciel. Dans son regard on pouvait lire cette pensée :

— Mon Dieu ! vous permettez ces rapprochements, afin d'abaisser l'orgueil devant la simplicité de la foi !

Thérèse reprit :

— Ne pourrais-je juger par moi-même, et me rendre un compte exact ?...

— Non ! se récria tout d'abord le jeune homme, oh non ! c'est impossible...

La tante Brigitte et l'abbé l'interrompirent en même temps.

c'est de ce côté que la police dirige toutes ses investigations.

Une dépêche, adressée de Dublin au *Globe*, annonce que les officiers de la douane irlandaise ont saisi, mercredi dernier, un navire appelé le *Juno*, dans le fleuve de Clare, près de l'embouchure de Shannon.

Le *Juno* avait à bord une cargaison d'armes américaines.

Un détachement de troupes a pris possession du navire.

Tout récemment, un certain nombre de jeunes gens, venant d'Amérique, ont débarqué dans ce même district.

La police les surveille activement. Une grande agitation se manifeste dans ce district.

— Une dépêche, reçue à Londres, a apporté le bruit que les Boers auraient battu les Anglais à Middlebourg; 200 soldats anglais auraient été tués, et 50 faits prisonniers.

La dépêche suivante confirme le désastre subi dans la colonie du Cap par les troupes anglaises :

« Le Cap, 25 décembre.

Le commandant en chef de Natal télégraphie de Durham, à la date du 24 :

» L'état-major du 94<sup>e</sup> régiment, accompagné de 250 hommes, en marche sur Prétoria, a été attaqué par les Boers et accablé sous le nombre.

» Les pertes anglaises sont de 130 hommes tués ou blessés. Presque tous les autres ont été faits prisonniers. On compte un lieutenant tué, un colonel et deux capitaines grièvement blessés. L'officier délégué au commissariat manque à l'appel. Le drapeau a été sauvé.

» Le commandant en chef de Natal demande l'envoi immédiat d'un régiment de cavalerie. Il ajoute que la défaite des Anglais, si elle n'était promptement vengée, serait un encouragement pour les Boers et pourrait modifier du tout au tout la situation. »

## Bibliographie.

### Souvenirs d'un Nonagénaire

MÉMOIRES DE FRANÇOIS-YVES BESNARD, publiés sur le manuscrit autographe, par CÉLESTIN PORT, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des Beaux-Arts et du Comité des Travaux Historiques, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'instruction publique.

Deux volumes in-8°, papier de Hollande, 15 fr. — Se trouvent à Saumur chez M. JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean.

L'infatigable archiviste du département, M. Célestin Port, qui ne se ralentit pas dans ses études historiques, et prend à cœur tout ce qui se rattache aux annales de l'Anjou, vient de mettre au jour un vieux manuscrit rempli de détails instructifs sur les us et coutumes, les faits et gestes de nos ancêtres. Ce recueil, du à la plume de François-Yves

Besnard, a pour titre : *Souvenirs d'un Nonagénaire*.

Qu'est donc François-Yves Besnard ?

Besnard, dont l'œuvre est restée inconnue, n'est pas, nous dit M. Célestin Port, un grand personnage, et son nom, même en Anjou, est presque oublié ; mais sa vie singulière, quoique se maintenant dans les régions moyennes, aborde d'assez près pendant tout un siècle (1752-1842) les événements et les hommes en vue pour avoir chance de fixer l'attention du grand public, sans parler de nos provinces d'Anjou et du Maine, qui y sont particulièrement intéressés.

Fils du fermier du prieuré des Alleuds pour les Bénédictins de Saint-Aubin d'Angers, l'auteur nous décrit d'abord, avec ses premiers souvenirs d'enfance, l'organisation de cette grande exploitation rurale, le ménage et la maison du maître, les travaux et les fêtes des ouvriers des champs dans tout ce canton aux alentours de Brissac et de Thouarcé, puis l'école, et le collège de Doué où il est envoyé sous la tutelle de ses tantes, — et à cette occasion tous les détails les plus minutieux lui reviennent sur la vie, les mœurs, les fêtes, les habitudes familières de cette petite ville, restée pour lui comme un idéal et dont il se rappelle les principales familles et toutes les maisons amies, avec les noms de ses jeunes condisciples depuis longtemps disparus, — puis le collège d'Angers, — en comparant de nouveau, avec force particularités curieuses, les mœurs de la grande et de la petite ville et aussi les mœurs d'autrefois à celles d'aujourd'hui, — puis les deux Séminaires avec leur personnel et leurs pratiques, l'Université avec ses cours de parade et ses examens fraudés, l'intérieur des pensionnats monastiques de Saint-Nicolas et de Saint-Aubin, et les distractions des pensions d'étudiants. Il quitte la théologie pour la médecine, et à Paris, la médecine pour la peinture, risque d'être notaire, revient à Angers au Séminaire sous la direction de l'abbé Emery, en sort vicaire à Saint-Pierre d'Angers sous le fameux et drôlatique curé Robin, et recherché par les grands seigneurs, fréquente le château de la Lorie et l'abbaye de Fontevault, dont il nous décrit les fêtes.

A trente ans, il s'en va curé de Nouans au Maine ; et, dans cette situation nouvelle, des relations intimes s'engagent avec les Bénédictins de Saint-Vincent du Mans et d'autre part avec les seigneurs du château de Nouans et tous les curés d'alentour, dont les singulières façons et les types divers nous sont présentés avec une bienveillante sincérité. Le pasteur nouveau visite ferme à ferme toute sa paroisse, et c'est un tableau particulièrement intéressant, que les pages où il nous décrit les pratiques agricoles et toute la vie intime des paysans du Maine.

Divers voyages à Bordeaux, à Nantes chez M. d'Heurbrouh, à Cherbourg, à la Chartreuse de Saint-Denis d'Orques, quatre voyages à Paris conduisent le récit dans des descriptions de curieuses scènes qui le renouvellent en l'intéressant à des provinces lointaines.

Notre modeste curé assiste, avec son ami

Volney, à Versailles aux séances de l'Assemblée Constituante, visite avec Latude les ruines de la Bastille, et avec son ami, le futur journaliste Gallais, l'ermitage et le tombeau de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville.

Rentré définitivement au gîte après maintes aventures, il a la faiblesse de prêter le serment constitutionnel ; à l'approche de l'armée vendéenne, il quitte sa cure et se retire en Anjou. La Vendée est en feu et il reçoit mandat de ses compatriotes républicains d'aller plaider à Nantes leur cause auprès des représentants du peuple, qu'il apaise. Puis, sur l'invitation d'anciens amis, il revient s'établir au Mans, où il monte une filature ; et bientôt l'importance de cette entreprise industrielle, ses liaisons avec un groupe remuant de négociants et de spéculateurs, surtout d'anciennes amitiés de sa jeunesse avec des puissants du jour, lui ont créé une situation exceptionnelle. Il préside successivement la municipalité du Mans et l'administration départementale et a son heure d'influence active et d'autorité sur les hommes et sur les événements. Son livre nous présente ici une série de scènes, d'anecdotes, de faits nouveaux pour l'histoire de la Révolution dans le Maine, la chouannerie et ses chefs, les intrigues, les corruptions des fonctionnaires ; — il s'anime surtout par les relations de l'auteur dans le monde du Directoire, où l'introduit sa familiarité intime avec la Réveillère-Lépeaux. Après la chute de ses amis, Besnard se fixe à Paris, est attaché à la Commission de radiation des émigrés, et se trouve mêlé à la vie des lettrés et des journalistes, fréquente les salons des nouveaux riches, les hôtels des anciens nobles, les tables des restaurateurs à la mode. Il a refusé un évêché en Belgique ; il accepte une perception à Fontevault et de nouveau nous décrit, après les élégances, les tumultes, le faux luxe de Paris, l'existence calme et solitaire d'un coin du Saumurois, transformé de fond en comble par la Révolution.

Les noms angevins abondent de nouveau sous sa plume, entre tous celui de Bodin, — « Bodin, c'est tout dire ! » — notre historien populaire, qui s'est souvenu de lui en tête de son livre. Puis il cède sa perception et à près de soixante-dix ans se prend à planter, à bâtir, à organiser une exploitation horticole dans le Loudunois, pour venir enfin chercher sa dernière retraite dans le grand Paris où il devait mourir à quatre-vingt-dix ans passés.

Dans cet exposé trop rapide qui résume mal cette bizarre vie et presque tout un siècle, il aurait fallu pouvoir indiquer à leur place tous les personnages dont le récit s'anime, hôtes de rencontre ou amis du premier et du dernier jour, une foule de personnages de tous genres, de toutes catégories interviennent à leur heure dans ces récits du brave Besnard dont les souvenirs respirent la bonhomie et la sincérité. Ils apportent leur contingent à l'histoire du dernier siècle écoulé — et en particulier à celle de l'Anjou et du Maine, un ensemble unique de renseignements inappréciables, que l'éditeur s'est étudié à compléter par de nombreuses notes puisées à des sources nouvel-

les, et une table analytique de toutes les indications utiles répandues dans l'ouvrage.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

La représentation des *Mousquetaires de la Reine* au théâtre de Saumur, le 13 décembre, a été suivie d'un incident dont les conséquences menacent de devenir fâcheuses pour le commerce de la ville, s'il n'est fait droit à de justes susceptibilités.

M. F... se trouvait aux stalles de balcon avec trois de ses amis accompagnés de leurs dames ; tous échangeaient gaiement leurs réflexions, sans toutefois que la représentation en fût troublée et sans qu'il y eût lieu de s'en émouvoir.

Quoiqu'il en soit, M. Martin, le nouveau commissaire de police de Saumur, se présente subitement à l'escalier qui donne accès à la galerie, et frappant sur l'épaule de M. B... invita celui-ci à faire taire son ami. M. B... fit observer à M. le Commissaire qu'il n'avait pas l'habitude d'être ainsi interpellé, qu'il ne se chargeait pas de cette commission, et que, du reste, il trouverait son ami au premier entr'acte. En effet, M. F... fut abordé dans l'escalier par M. le Commissaire de police qui le prit de suite d'un ton assez élevé pour attirer l'attention des spectateurs sortants et des officiers. M. F... tête nue, pria respectueusement M. Martin de décliner ses qualités, puis de revêtir les insignes de son autorité pour lui adresser la parole.

M. Martin perdit tout son sang-froid, invectiva M. F... d'une façon peu parlementaire, et ce dernier, toujours maître de lui, prit à témoin tous les officiers qui l'entouraient des violences de langage de M. Martin. En même temps, les agents de police, appelés par leur chef, accompagnèrent M. F... au poste de police.

Les officiers le suivirent. M. Martin, de plus en plus enflé, voulait écarter cette assistance, et, pour en imposer, demanda le numéro matricule, qu'il ne put obtenir, et pour cause ; enfin il s'oublia jusqu'à faire saisir le képi de l'un d'eux afin de trouver ce numéro (!), en même temps qu'il saisissait l'officier par le bras et le faisait entrer au poste de police.

Cet acte de violence, ce manque de respect pour les officiers de l'armée française, souleva un tollé général et fut l'objet d'une énergique protestation de la part de M. F... qui a lui-même porté l'épaulette et est décoré de la médaille militaire et chevalier de la Légion d'Honneur.

M. le capitaine de service, averti, vint au poste aussitôt et fut témoin de l'exaspération de M. Martin, — certains disent violemment interpellé.

Les noms pris de part et d'autre, le rassemblement se sépara. M. le Commissaire eut la satisfaction de recevoir des applaudissements dont il n'y a pas lieu d'être fier.

Depuis lors, les spectateurs ont sensiblement diminué à chaque représentation théâtrale ; bon nombre d'habités civils, les officiers et les sous-officiers, qui ne veulent plus s'exposer à être ainsi interpellés et à être l'objet du zèle trop ardent d'un commissaire de police, ont pris la résolution de ne plus paraître en public, au théâtre en particulier, et les places qui produisent le plus au directeur restent désertes.

De plus, MM. les officiers, toujours par le même motif, pour ne pas rencontrer dans les rues ce chef de la police qui a saisi, au mépris du droit formel de tout officier, et détenu le képi de l'un d'eux, se sont engagés de leur propre mouvement : ils s'abstiennent de circuler dans la ville. Les nombreux locati qu'ils faisaient vivre gémissent dans l'inaction ; les commerçants, les restaurateurs, les cafés ne reçoivent plus la visite si fructueuse de leurs clients. Cette grève d'un nouveau genre ne pourra cesser qu'autant que l'armée recevra réparation d'une pareille offense.

MM. les négociants de Saumur, réunis il y a quelques jours chez l'un d'eux, ont nommé quatre délégués, chargés de solliciter une audience de M. le Maire de Saumur, dans laquelle ils lui ont exposé la triste situation faite au commerce de la ville par suite de l'attitude de M. Martin.

Il était du devoir de M. le Maire de chercher une voie de conciliation. Loin de là, celui-ci a semblé approuver les actes et la conduite de son commissaire de police, et

— Il le faut ! dirent-ils tous les deux.  
— Mais songez donc...  
— C'est peut-être un secours inespéré que le ciel vous envoie... ne le refusez pas !  
— Soit ! répondit enfin Pascal, que le regard surtout de Thérèse avait convaincu, j'accepte... mais vous connaissez mon père... il faut agir prudemment. Entrez au salon. Je vais lui faire prendre une potion soporifique... et lorsqu'il sera plongé dans un profond sommeil, je viendrai vous chercher.

Cet arrangement adopté, le fils s'empressa de retourner auprès de son père.

Après quelques tours dans le jardin, Thérèse, la tante Brigitte et l'abbé montèrent au salon.

Les deux vieillards s'installèrent dans l'embrasure d'une fenêtre, causant à voix basse.

Quant à la jeune fille, assise à l'écart, les mains jointes sur ses genoux, le regard levé vers le ciel, elle priait.

Au bout d'une heure environ, Pascal parut sur le seuil.

— Suivez-moi sans bruit ! dit-il.

Le docteur Cauvain avait été déposé dans son cabinet de travail, au milieu même de la pièce, sur un large divan transformé en couchette. Il dormait profondément.

La lampe que tenait Pascal éclairait seule la vaste pièce, sévèrement meublée en vieux chêne.

Çà et là des armes anciennes, des faïences rouennaises, de rares émaux, toutes sortes de curiosités archéologiques. Le docteur était un des plus renommés antiquaires de la Normandie.

D'avance, la jambe cassée avait été mise à découvert. Pascal en approcha la lumière, l'abritant de son corps du côté de la tête du blessé, qui se trouvait rester ainsi dans l'ombre.

La fille du rebouteur vint s'agenouiller près du divan. Elle examina longuement la fracture ; elle y promena ses blanches mains intelligentes ; puis, se redressant tout à coup, avec la joie contenue d'une pleine conviction, elle dit :

— Si vous daigniez me venir en aide, monsieur Pascal, il en sera du docteur Cauvain comme du père Leday... J'en réponds !

— Mais il se réveillerait !

— Assurément.

— Alors, jamais il ne consentira... jamais !

Il y eut un silence.

— L'abbé l'y déciderait peut-être ? proposa la tante Brigitte.

Le vieux prêtre secoua la tête d'un air incrédule. On se le rappelle, il ne croyait guère à son influence sur le docteur Cauvain.

Tout à coup Pascal se frappa le front, comme illuminé d'une inspiration soudaine.

— J'essaierai... sinon de le convaincre par mes prières, au moins de l'abuser par la ruse. Revenez

demain matin, Thérèse... et d'avance soyez bénie... à demain !

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

La scène se passe dans un café.  
— Messieurs, messieurs !... Vous sortez sans payer ?...

— Eh bien ! oui.

— Comment ça ?...

— Puisque nous jouions les frais... en deux parties.

— En deux parties...

— Et que nous en avons gagné chacun une... Personne n'a perdu.

— Fallait donc le dire !

## Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 27 décembre 1880,

### LA CLOSERIE DES GENÈTS

Drame en 7 actes, dont un prologue, de Frédéric SOULIÉ.

Bureaux, 7 h. 3/4, rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

les commerçants ont adressé aussitôt une protestation à M. le Commandant de l'École.

Il semble que la guerre déclarée de nos jours à la religion réveille l'ardeur des fidèles. Depuis fort longtemps, la fête de Noël n'avait pas été célébrée dans notre ville avec autant d'empressement, autant de recueillement. A la messe de minuit, dans toutes les paroisses, le concours des adorateurs du Dieu naissant a été considérable, et le nombre des communions prouve que la foi n'est pas éteinte. La France est donc encore la fille aînée de l'Eglise. Ce titre nous laisse plein d'espoir que notre nation se relèvera et verra de beaux jours après la tempête.

A Saint-Pierre, il y a eu à 40 heures une messe en musique, remarquable sous tous rapports, et qui fait le plus grand honneur aux exécutants. Nous aurons occasion d'y revenir.

Le jour de Noël a été attristé par un terrible accident. Deux de nos concitoyens, MM. Prosper Gallais, forgeron, et Appert, ajusteur, faisaient une partie de canot sur le Thouet. Vers 4 heures, ils s'amusaient à pêcher, se laissant aller au courant. Tout à coup ils se trouvent engagés dans le remous du barrage, vis-à-vis le moulin de Saint-Florent. M. Gallais saisit les rames et travaille avec ardeur pour l'éviter; une rame se brise sous ses efforts. Le canot alors s'en va à la dérive, et se présente de travers; aussitôt il est renversé et les deux canotiers disparaissent dans le déversoir.

M. Appert remonta deux fois à la surface; entraîné par le courant il put saisir une branche de saule qui se présenta à lui; elle se rompit dans sa main. Entraîné de nouveau, il put s'accrocher à une autre branche d'osier plus solide et attendit dans cette position qu'on arrivât à lui.

Hélas! les eaux sont fort grandes, les prairies couvertes, et les quelques témoins de ce naufrage se désespèrent en vains efforts. Enfin, le sieur Louis Artif, marinier, après un quart d'heure de travail, parvint jusqu'à Appert et le ramena au rivage. Il était temps, les forces l'abandonnaient.

Plusieurs personnes ont transporté Appert dans une maison voisine pour lui prodiguer des soins, et au bout d'une heure il était revenu à lui.

Quant à son malheureux compagnon, il n'a pas été retrouvé, malgré les efforts du sieur Artif. Gallais, âgé de 26 ans, était un excellent époux et est fort regretté de ses camarades.

Les recherches ont été reprises hier toute la journée; mais elles sont restées sans résultat.

Gallais était ainsi vêtu: paletot noir, chapeau plat, pantalon de drap noir, gilet de flanelle gris, deux chemises (une blanche marquée P. G. et l'autre à rayures marquée F. G.), chaussettes bleues, mouchoir jaune bordure blanche; chaussé de bottines à bouts vernis.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'amendement de M<sup>r</sup> Freppel à l'article 1<sup>er</sup> de la loi pour l'instruction primaire obligatoire, rejeté par 324 voix contre 439.

Ont voté pour: MM. Berger, Durfort de Civrac, comte de Maille, de Soland. — M<sup>r</sup> Freppel.

Ont voté contre: MM. Benoist, Janvier de la Motte, Maille.

Cet amendement était ainsi conçu:

« L'instruction primaire comprend l'instruction morale et religieuse. »

#### Deux hivers.

Si les hivers se suivent, à coup sûr ils ne se ressemblent guère. Ceux de 1879 et de 1880, par exemple, n'ont entre eux, du moins jusqu'à ce jour, aucune espèce d'analogie, et offrent plutôt un étonnant contraste. Autant les froids étaient rigoureux l'an dernier, au mois de décembre, autant la température est remarquable cette année, à la même époque, par sa douceur exceptionnelle.

En 1879, dès la mi-novembre, l'hiver commençait à sévir. Dans la nuit du 20 et dans celle du 27, le thermomètre s'abaissait à 6 degrés au-dessous de zéro. La neige fit son apparition le 20 novembre, et fut suivie de grésil, verglas, pluie glaciale et fortes gelées. A la fin du mois, chacun trouvait que la saison des frimas, sensiblement en avance sur les années ordinaires, était déjà bien rude; mais nous étions pourtant loin d'en

voir la fin, puisque les froids, redoublant d'intensité, se prolongèrent encore plus de soixante jours. Et que d'événements pendant ces deux longs mois, restés pour la ville de Saumur une époque mémorable!

Voici, en abrégé, l'histoire du mois de décembre 1879:

Le lundi 1<sup>er</sup>: neige pendant quelques heures.

Nuit du 2 au 3: le thermomètre descend à 8 degrés au-dessous de zéro; la Loire est déjà couverte de glaçons.

Le 3, vers six heures du soir, commencement d'une tempête de neige qui dure toute la nuit; les rues en sont encombrées par une couche très-épaisse.

Le 4: pluie toute la matinée, verglas, dégel; au milieu du jour, la neige fondante représente une véritable inondation.

Nuit du 4 au 5: reprise du froid, tempête; la neige tombe de nouveau et revient aussi abondante que la veille; tous les trains sont en retard.

Le 6: par suite de l'encombrement des neiges, aucun courrier n'arrive à Saumur depuis vingt-quatre heures; partout les communications sont interrompues, des trains en détresse; depuis longtemps on n'avait vu autant de neige dans nos rues.

Du 7 au 8: le thermomètre est à 11 et 12 degrés; la Loire charrie à pleins bords des glaçons couverts de neige.

Le 8 au soir, neige; dans la nuit, 13 degrés de froid.

Nuit du 9 au 10: 15 et 16 degrés.

Le lendemain soir, neige, avec 6 degrés au-dessous de glace.

Le 13: le thermomètre remonte à zéro pendant quelques heures; les glaçons, arrêtés en Loire depuis deux ou trois jours, permettent à des amateurs de passer d'une rive à l'autre.

Du 14 au 16: le thermomètre oscille entre 5 et 10 degrés au-dessous de zéro.

Nuit du 17: 16 et 17 degrés de froid. — La nuit suivante: 14 et 15 degrés.

A cette date, tout le monde traverse sans crainte le fleuve glacé.

Les samedi 20 et dimanche 21: le passage de la Loire, tracé par la population, présente un tableau très-curieux; personne ne veut manquer l'occasion de marcher sur la Loire.

Nuit du 23 au 24: le thermomètre est à 14 degrés au-dessous de glace.

Le 25, jour de Noël: les piétons ne cessent de traverser le fleuve; le pont Cessart semble réservé aux omnibus, chevaux et voitures.

Le 26 au soir, un cheval et un léger véhicule passent également par le sentier tracé sur la glace.

Le 27, à sept heures du matin (il y a un an, jour pour jour), 12 degrés de froid, et la nuit suivante, 14 degrés.

Le dimanche 28: le fleuve continue à être envahi par la foule; chacun se hâte, car l'adoucissement de la température semble annoncer que le dégel est prochain.

A ce moment, nous étions au 41<sup>e</sup> jour de gelée à glace, dont 34 consécutifs; depuis 18 jours il ne tombait ni pluie ni neige.

Enfin, le lundi 29, commence le premier dégel qui devait amener la débacle du 7 janvier, en même temps qu'allait se former la banquise célèbre dont la France entière s'émut, et que nous rappellerons prochainement dans nos colonnes.

Décembre 1879 fut donc un mois de neiges et de glaces, n'ayant rien à envier aux régions sibériennes, tandis que celui qui termine l'année 1880 n'a été marqué jusqu'ici que par des brouillards, bourrasques et pluies prolongées.

La température anormale que nous subissons s'est cependant abaissée samedi matin, ce qui nous a valu un beau jour de Noël éclairé par les rayons du soleil. Hier, après une gelée blanche, la pluie a reparu de nouveau, mêlée cette fois, au début, de rares flocons de neige, les premiers de l'année. Est-ce là cette tempête de neige et de verglas dont le *New-York Herald* annonçait le passage sur la France entre le 25 et le 27? Quoiqu'il en soit, la température est redevenue aujourd'hui humide et pluvieuse, et aussi douce qu'auparavant.

Un journal italien écrivait, dans la première quinzaine de ce mois: « Si cela continue, nous aurons un hiver vraiment phénoménal. Sauf quelques jours pluvieux, nous avons eu jusqu'à ce moment un temps vraiment délicieux et très-favorable aux semailles qui poussent vigoureusement comme en plein printemps. Figurez-vous que dans certaines localités bien exposées on cueille des

violettes, et même des fraises rouges à la saveur exquise. »

Les fraises « rouges » font certainement défaut, à cette heure, dans nos jardins... elles sont trop vertes; mais en revanche on n'a pas cessé, pendant tout le mois de décembre, comme en Italie, d'y cueillir des violettes dont le doux parfum rivalise avec celles du pays où fleurit l'oranger.

Pendant que les inondations ravagent les départements du Nord, les orages causent des dommages assez notables à quelques départements de l'Ouest et du Sud-Ouest. Vendredi, un ouragan, accompagné de grands coups de tonnerre, de fortes rafales de vent, d'une pluie diluvienne mêlée d'une grande quantité de grêlons, s'est déchaîné sur les Deux-Sèvres, la Charente et la Vendée.

Somloire. — Vendredi, vers 6 heures du soir, un tas de bourrées situé au Carrefour-de-Beauvais, commune de Somloire, a été la proie des flammes. La perte, d'environ 1,800 fr., est couverte par une assurance. On ignore la cause de cet incendie.

Nous lisons dans l'Union de la Sarthe:

« On raconte que M. le commandant de Fleury, chef du détachement militaire de La Flèche, vient d'être envoyé au Puy.

» M. de Fleury donnait, nous dit-on, le bras à M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse au sortir de l'audience du tribunal.

» Dès lors, tout le monde soupçonnera le motif de ce changement de résidence. »

Les familles Cahouet et Tesnier prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part pour les convoi et enterrement de M. CHARLES CAHOUE, décédé le 20 décembre courant, dans son domicile, rue du Roi-René, de bien vouloir assister au service de huitaine qui aura lieu le mardi 4 janvier prochain, à 10 heures du matin, dans l'église de la Visitation.

Le deuil se réunira à l'église.

#### Publications de mariage.

Louis Thomasseau, valet de chambre, de Parçay, et Marie-Louise Couder, domestique, de Saumur.

Camille-Henri Gauthier, chapelier, de Saumur, et Anne-Marie Lavigne, chapelière, de Candé.

Antoine Chalmon, cavalier de manège, et Anne-Catherine Bloudeau, cuisinière, tous deux de Saumur.

Auguste Pouzel, menuisier (veuf), et Victorine-Désirée-Françoise Desnoux, domestique, tous deux de Saumur.

Louis-Victor Blet, perruquier-coiffeur, de Saumur, et Victorine-Joséphine Marié, couturière, de Bagneux.

Pour augmenter son capital et ses revenus, s'abonner à l'ÉCLAIREUR FINANCIER. Ce journal donne les renseignements précis sur toutes les valeurs et publie la liste de tous les tirages. UN FRANC PAR AN. Les abonnements sont reçus à Paris, rue Vivienne, 45, et sans frais dans tous les bureaux de poste.



#### Magasins de LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53,

SAUMUR

## ÉTRENNES

EXPOSITION et MISE EN VENTE

DE

Petits Bronzes, Maroquinerie, Tabletterie, Laque, Écaille et autres Objets de Fantaisie achetés spécialement pour les ÉTRENNES, et propriété exclusive des

Magasins de la Glaneuse.



**N'ACHETEZ RIEN**  
sans recourir à vos Fournisseurs des  
**COUPONS COMMERCIAUX**  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN et C<sup>ie</sup>, 18, rue Beaurepaire.

#### Un bon Conseil pour tout le monde.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, le Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LECHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. **LECHAUX, Pharm.**, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. intér. fr. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

### PURIFIEZ LE SANG ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang; Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revaléschiere est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revaléschiere. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N<sup>o</sup> 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris: « Depuis ma propre guérison par la Revaléschiere d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revaléschiere. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain: bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuration prompte et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — DEDÉ, professeur de chimie.

N<sup>o</sup> 68,380. — M. Perrin de la Hitoles, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revaléschiere.

Cure N<sup>o</sup> 65,476. — M. le curé Compere, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques; la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 1/2 fr.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire  
à Montreuil-Bellay.

HOSPICE DE MONTEUIL-BELLAY.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Et par lots.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.  
Le mardi 11 janvier 1881,  
à une heure du soir.

### UNE PIÈCE DE TERRE

Située au lieu dit le Clos-Saint-Jean  
ou l'Aumônerie,

Commune de Montreuil-Bellay, coupée en deux parties par la route, contenant 4 hectares 29 ares 40 centiares, et joignant au levant le chemin de Montreuil à Coulon et au couchant le Mail et le Champ-de-Foire.

La vente aura lieu en dix-huit lots, sur la mise à prix totale de 17,170 fr., ainsi que le tout est établi au cahier des charges.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (826)

Etude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire  
à Bourgueil.

### VENTE A L'ENCAN

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 2 janvier 1881, à  
midi, et jours suivants,  
Au bourg de Restigné,

### DU MATÉRIEL

### DE L'HOTEL DE L'ÉCU

Tenu par M. HERSANT.

Au comptant, 10 p. 0/0 en sus.

### A VENDRE

### OU A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

### MAISONS

A Beaulieu, commune de  
Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-  
TRALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

### OFFICE D'HUISSIER

### A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALOT, huissier à Gannes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

### A VENDRE

Pour 200 francs,

### PETITE VOITURE LÉGÈRE

A 4 roues et à 5 places.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHES-  
NEAU. (774)

### A VENDRE

### UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

### UN JOLI CHIEN A POIL RAS

Agé de vingt mois.

S'adresser au bureau du journal.

## Grands Magasins de la Paix

## SARGET-GIRAULT

6, rue d'Orléans, Saumur.

A partir de Dimanche 19 Décembre

GRANDE MISE EN VENTE

### D'OBJETS POUR ÉTRENNES

Articles de Paris, Maroquinerie, Bronzes, etc.

Tous ces objets, quels qu'ils soient, seront vendus meilleur marché que partout ailleurs.

### GRAND CHOIX

### D'ARTICLES UTILES POUR ÉTRENNES

Tels que :

Lingerie, Cravates, Foulards, Eventails, Fantaisie, Jupons, Gilets de chasse, Chemises, Mouchoirs, etc.

### PRIMES

Pour tout achat de 50 francs.

## BAZAR DES FAMILLES

5, Place du Marché-Noir, 5,  
SAUMUR

Vente et Exposition de Jouets d'Enfants et Articles  
pour Etreunes.

Tout est beau, nouveau, de bon goût,  
et surtout pas cher.

GRANDE SÉRIE DE JOUETS DEPUIS CINQ CENTIMES.

N'achetez pas vos Etreunes avant de faire une visite au nouveau  
BAZAR DES FAMILLES, 5, place du Marché-Noir.

## LA VELOUTINE

EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur,  
demande de suite un petit  
clerc.

### LIBRAIRIE E. MILON ET FILS

On demande un apprenti.

### MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

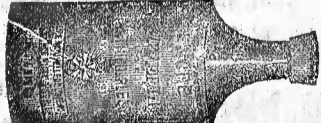
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLIERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD,  
épicer, rue d'Orléans. (443)

MONTRES DE GENÈVE expédiées  
franco, au  
prix du Gros, contre mandat-poste :  
Montres en métal, à partir de... 10 fr.  
Remontoirs en métal, d'... 14 »  
Montres argent, d'... 15 »  
Remontoirs argent, d'... 25 »  
Montres en or, d'... 56 »  
Remontoirs en or, d'... 72 »  
Chaînes en tous genres..... 5 »

Envoi franco, sur demande, du  
catalogue complet. S'adresser à M.  
J. WIDOLFF, dépositaire, 20, rue de  
l'Echiquier, Paris. (735)

### ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur  
à l'Exposit. univ. de 1867.

### ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adaptée par toutes les grandes  
Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

## Le Journal des Tirages Financiers

(11<sup>e</sup> Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

### SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-Complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS  
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS  
sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

## UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

## PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION

### LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON

RÉCOMPENSÉES par le Jury international

PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS



Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.

Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.

L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTU : 1<sup>fr</sup> 50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE  
à SAINT-MÉNÉHOUL (Marne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies — Env. 1<sup>re</sup> contre mand.-poste.

## INHALATEUR-CIGARE B<sup>te</sup> S.G.D.G.

### DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de  
GOUDRON

Seul mode pratique et  
rationnel.

Seul médaillé à  
l'Exposition Universelle  
de Paris 1878.

### DÉTAIL

dans les  
principales  
Pharmacies



PRIX DE L'ÉTU : 1, 50

### GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron. TOULOUSE (H<sup>te</sup> G<sup>re</sup>)

## MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

### Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

### GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION

NOUVELLE

pour combattre

avec succès

Constipations

Coliques

Diarrhées

Maladies du foie

et de la vessie



Exiger les boîtes

en fer-blanc

UNE CUILLÈRE

A SOUPE

MATIN ET SOIR

DANS UN 1/4

DE VERRE

D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

### Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons : — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

Saumur, imprimerie de P. GOBET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE.